

Conseil du 26 juin 2019

INTERPELLATION

CHÂTEAU **MISE EN VALEUR DES FOUILLES** **REORGANISATION DU PROJET DU CONCOURS**

Nous prenons connaissance dans le journal communal du mois de juin 2019, des résultats des fouilles archéologiques au château. Nous pouvons également admirer les vestiges depuis une structure mise en place par la Municipalité. Ces belles découvertes vont faire partie de notre patrimoine.

Les services cantonaux d'archéologie ont donné leur feu vert pour les fouilles, avec la condition d'intégrer et valoriser toutes les découvertes, au futur projet de rénovation du château (voire article 24H du 1^{er} décembre 2017).

Mon interpellation a pour but de demander à la Municipalité d'informer les conseillers communaux, de l'importance de ces découvertes, des réglementations cantonales sur la protection de ce patrimoine archéologique, et de l'adaptation possible dans le projet de rénovation du château.

Le concours primé en 2016, faisait mention d'un restaurant occupant le donjon. Comment vont s'organiser, dans cet espace, des cuisines, une salle de restaurant et une terrasse ?

Je remercie la Municipalité de l'intérêt qu'elle portera au sujet des préoccupations qui nous concernent tous et sur la façon dont nous allons « habiter » notre beau château.

Anne Marie Arnaud